

## CONDITIONS DE VENTE

L'acceptation de nos offres implique l'adhésion sans réserve à nos conditions de vente ci-après, les clauses différentes des bons de commande de nos clients sont réputées non écrites. Les marchandises doivent être reconnues à réception. Nous nous réservons de ne poursuivre l'exécution d'une commande - en cas de non règlement d'une précédente facture à son échéance ou demande de report d'échéance - qu'après constitution de garantie dûment acceptée par nous. Le délai de paiement prend effet le jour de la mise à disposition de la marchandise soit en nos magasins, soit par remise au transporteur. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend le paiement de toutes sommes portées en compte immédiatement exigibles quelles que soient les conditions du marché de la commande auxquelles il se rapporte.

### RESERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à l'article 2367 du Code civil, nous subordonnons le transfert de propriété des marchandises vendues au paiement intégral de nos créances. Si l'acheteur est autorisé à disposer de ces marchandises pour en faire de la revente, c'est sous réserve de nous céder par avance les créances qui naîtraient de cette revente en cas de défaillance.

### CONDITIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES

Toute demande de prestation implique l'acceptation de nos conditions.  
Toutes demandes de prestation feront l'objet d'une facturation comprenant une prise en charge forfaitaire - M/0 - frais de vacation : Toute première heure de prestation est due en entier. Le dépassement sera décompté par 1/2 heure.  
Horaires particuliers en dehors des heures et jours ouvrables donneront lieu à une majoration de 100 % - Fournitures : les fournitures nécessaires à la prestation seront facturées - Outillages spéciaux : l'utilisation de matériel ou outillage spéciaux feront l'objet d'une facturation en sus. - Paiement : Sauf exception légale (cf contrat hors établissement ci-dessous), toute prestation est payable au comptant sur place, faute de quoi une participation aux frais administratifs de 5 €. HT sera ajoutée au montant de la facture. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

### PRIX

Le prix du marché est fixé par le devis, modifié le cas échéant par avenants.  
Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur au moment de l'offre. Toute variation intervenant sur les taux de TVA sera répercutée sur le prix TTC.  
Les parties conviennent qu'en cas de requalification fiscale sur le taux de TVA applicable aux travaux, le client s'engage à assumer la totalité de la régularisation (principal, pénalités et intérêts) et à rembourser l'entreprise rectifiée fiscalement des sommes versées par elle à ce titre.

### RETARD DE PAIEMENT

**Pour les Clients professionnels** : En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, les pénalités de retard, calculées au taux annuel de 10% du montant TTC du prix des biens et services facturés. Une indemnisation complémentaire pourra être réclamée pour frais de recouvrement ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros et notamment de frais d'avocats ou de société de recouvrement de créance, sur justification, dans les conditions dudit article L.441-6.

**Pour les Clients non professionnels** : En cas de retard de paiement, soit 30 jours après la date d'émission de la facture, seront exigibles les pénalités de retard, au taux d'intérêt légal appliqué au montant TTC du prix des biens et services facturés.

### CONTRATS CONCLUS HORS ETABLISSEMENT

Article L221-10 du Code de Commerce (extraits)

« Le professionnel ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, de la part du consommateur avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat hors établissement.

Toutefois, ne sont pas soumises aux dispositions du premier alinéa : [...]

4° Les contrats ayant pour objet des travaux d'entretien et de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence [...]

### INFORMATION CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Si le contrat est signé au domicile du Client en présence du représentant de l'entreprise, le Client a le droit de se rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours, sauf en cas d'urgence et dans la limite des pièces de rechange et travaux nécessaires pour répondre à l'urgence. Le Client peut expressément demander la réalisation des travaux avant la fin de ce délai de 14 jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, le Client est tenu de notifier sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Il doit veiller à conserver une copie de votre décision.

### EFFETS DE LA RÉTRACTATION

En cas de rétractation du Client du présent contrat, le Client est tenu de renvoyer ou restituer les biens à notre société, sans retard excessif et au plus tard dans les quatorze jours suivant la décision de vous rétracter. Seuls les frais directs de renvoi sont à sa charge, sauf exceptions prévues à l'article L221-23 du Code de la consommation. Notre Société rembourse la totalité des sommes versées par le Client, y compris les frais de livraison (sauf frais supplémentaires découlant du fait que le Client a choisi, le cas échéant, un mode de livraison

autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par notre société) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de la décision de rétractation du présent contrat. Le remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui qui a été utilisé pour la transaction initiale, sauf s'il est convenu expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Si le Client a demandé expressément le début d'exécution de la prestation de services pendant le délai de rétractation, il doit verser un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni jusqu'au moment où il nous a informés de sa rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat dans les conditions de l'article L221-25 du Code de la Consommation. Les exceptions au droit de rétractation visées à l'article L221-28 du code de la consommation s'appliquent.

### GARANTIES

Indépendamment des Garanties Commerciales qui peuvent être accordées, le Client peut, pour tous les biens corporels acquis, se prévaloir, auprès du vendeur :

- de la garantie légale de conformité prévue par les articles- L.217-4 et suivants du code de la consommation ;
- de la garantie légale contre les vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil.

Au titre de la garantie légale de conformité, le Client non professionnel :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien, à l'exception des biens d'occasion dont le délai est maintenu à 6 mois.

Dans le cas où le Client décide de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés (défauts cachés de la chose vendue) au sens de l'article 1641 du Code civil, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Les garanties légales s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

### TRIBUNAUX COMPETENTS

**Dispositions applicables aux Clients professionnels** : en cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Thonon est seul compétent nonobstant toute stipulation contraire.

**Dispositions applicables aux Clients consommateurs** : en vertu de l'article R631-3 du Code de la consommation, « le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions compétentes en vertu du Code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable ». Les dispositions du Code de procédure civile sont applicables.

En outre, conformément à l'article R-616-1 du Code de la Consommation, il est appelé que tout consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution du litige qui l'oppose à un professionnel.

Site internet : [www.cm2c.net](http://www.cm2c.net)

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons :

par voie électronique : [www.cm2c.net](http://www.cm2c.net),

ou par voie postale : CM2C - 14, Rue Saint Jean 75017 Paris.

### INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT

Vos coordonnées téléphoniques : en application du code de la consommation, nous vous informons que vous pouvez vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique : [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr).

### PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise LATOUR ENERGIE SERVICE et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux. Le responsable du traitement des données est l'entreprise LATOUR ENERGIE SERVICE, 145 Impasse des Chapotines 74420 ST ANDRE DE BOEGE ([delequeprotectiondonnees@latourenergie.com](mailto:delequeprotectiondonnees@latourenergie.com)). L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

**SI VOUS EXERCEZ VOTRE DROIT DE RÉTRACTATION, VOUS POUVEZ UTILISER LE FORMULAIRE CI-DESSOUS, MAIS CE N'EST PAS OBLIGATOIRE.**

### MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION (CONTRAT CONCLU HORS ETABLISSEMENT)

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention de : LATOUR ENERGIE SERVICE - 145, IMPASSE DES CHAPOTINES 74420 ST ANDRÉ DE BOËGE

Adresse électronique : [latour.es@latourenergie.com](mailto:latour.es@latourenergie.com)

Je/Nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*/)pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

- Commandé le (\*)/ reçu le (\*) : .....
- Nom du (des) consommateur(s) : .....
- Adresse du (des) consommateur(s) : .....
- Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :
- Date : .....

(\*) Rayer la mention inutile